

3 jours (21h)



Public visé

Tout personnel, sans formation préalable spécifique, chargé de la sécurité incendie.



Présentiel



Effectif

Min 4 / Max 12 personnes



Pré-requis

Aucun



Intervenant

Partenaires labellisés



Tarif

- En intra
1 300€ HT /jour
- Hors frais de mission
- En inter
Nous consulter



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le contenu de la formation s'adapte aux besoins des apprenant(e)s grâce à l'expertise de l'intervenant. L'animation est basée sur des apports à la fois théoriques et pratiques, à partir de l'expérience et des connaissances des apprenant(e)s.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations et les responsabilités en matière de sécurité
- Promouvoir les comportements « sécurité » auprès de ses collaborateurs
- Savoir réagir face aux situations accidentelles
- Organiser et gérer la sécurité dans son équipe

Contenu de la Formation

LE CADRE GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ

Les enjeux de la sécurité

L'organisation de la prévention

- La présentation de la loi 31 décembre 1991
- L'architecture et organisation de la prévention des risques dans l'établissement
- Les rôles et missions du chef d'établissement, de la hiérarchie, des travailleurs, de l'ingénieur sécurité & du CS
- Les interlocuteurs externes en sécurité et leurs rôles

Les obligations de l'entreprise

- L'accueil des nouveaux arrivants
- La définition des compétences en sécurité nécessaires au poste de travail en vue d'une formation adaptée
- Les équipements de travail, les équipements de protections individuelles
- L'évaluation des risques
- L'organisation des secours incendie et aux victimes
- Le service médical
- La démarche d'analyse a posteriori : analyse des accidents du travail

Repères sur les risques liés au comportement

- Le travail prescrit / Le travail réalisé
- Mesure et compréhension des écarts

LE RÔLE SPÉCIFIQUE DU RESPONSABLE D'ÉQUIPE

Identifier les principaux axes sur lesquels porter une attention particulière

- La documentation : les consignes de sécurité, les fiches de données de sécurité
- La gestion des compétences en matière de sécurité
- La sensibilisation et la formation
- L'accueil des nouveaux arrivants
- La communication : écoute, prise en compte des remarques et compte rendu de suivi
- Le choix des priorités à traiter

Identifier les moyens à utiliser

- Le classement de la documentation
- La connaissance des risques et des obligations réglementaires, avec l'aide du conseiller sécurité et du service formation
- Le plan formation, en collaboration avec le service formation & la hiérarchie
- L'accueil des nouveaux arrivants par les différents interlocuteurs
- Les points d'information aux postes de travail, sur la ligne, dans l'atelier, dans le service...
- Les rencontres formelles et informelles
- Les tableaux de critères

Organiser son temps de travail pour intégrer la sécurité au quotidien

- Identification des priorités : l'intégration de l'ensemble des missions de management dans le temps de travail
- Les choix selon les critères de gravité : situations à caractère exceptionnel

Évaluation

- Évaluation formative tout au long de la formation (exercices pratiques)
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Bilan de satisfaction des stagiaires
- Attestation de fin de formation